Fédération Folklorique Méditerranéenne
14, Place de la République – Mairie- 13760 SAINT-CANNAT

Contact : PAINEAU Mylène
12 avenue Jean Jaurès – 13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tél. 04.90.54 63 66– Mail : phiandmy@wanadoo.fr

Aux présidents (es) des groupes

Objet : FORMATION

Saint Cannat le 25 novembre 2006

Madame, Monsieur,

De nos jours, entrant dans un système de plus en plus légaliste où nul ne peut ignorer les lois, et face à son obligation de moyens la Fédération met en place une formation pour l'encadrement dans les associations. Au vu des contraintes plus lourdes chaque jour pour tous, nous demandons aux dirigeants de porter une attention toute particulière à l'importance de ces stages.

Cette formation se déroulera en 3 stages, indissociables et sera sanctionnée par un certificat d'aptitude à l'encadrement, elle concerne toute personne responsable de l'encadrement dans une association, la spécificité technique de chaque section n'ayant rien à voir avec la théorie que nous proposons.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée, pour ce faire, veuillez trouver ci-joint, le programme et les conditions d'inscriptions.

Coût du stage : 69 euros. (qui comprend : le stage + les 2 repas de samedi et dimanche midi),

sans l' hébergement.

Pour l'hébergement vous pouvez contacter l'hôtel « Princesse d'Azur » tél 04 98 12 66 55 qui se trouve en face du lieu du stage (attention places restreintes environ une vingtaine).

Les responsables se réservent le droit d'annuler le stage dans le cas où le cota de 6 personnes minimum ne serait pas atteint.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous accorderez à cette nouvelle formation, et de la diffusion que vous aurez à cœur de faire autour de vous, acceptez Madame, Monsieur, nos plus amicales salutations.

La secrétaire
Marie IGLESIAS

PROGRAMME

SESSION	DATE et LIEU	CONTENU
1	**03 et 04 février 2007** au local des Magnòti Maison des Associations 4, rue Corona 83120 Sainte Maxime	- Loi 1901, ce qu'il faut savoir ; - Statuts et règlements - Les organismes dont nous dépendons. - Responsabilité délictuelle et contractuelle des présidents
2	**03 et 04 mars 2007** au local des Magnòti Maison des Associations 4, rue Corona 83120 Sainte Maxime	- La sécurité : moyens à mettre en place, ce qu'il faut vérifier… - La santé. - Communication (presse écrite, radio, télé) - Le projet associatif – établir un budget.
3	**31 mars et 1er avril 2007** au local des Magnòti Maison des Associations 4, rue Corona 83120 Sainte Maxime	- La F.F.M. et la C.N.G.F.F. : connaître leur fonctionnement, leur objectif. La charte de qualité. - Les organismes dont nous dépendons. - Les subventions.

HORAIRES

HORAIRES	JOUR(S)	DESIGNATION
9 h à 12 h	Samedi et dimanche	FORMATION
12 h	Samedi et dimanche	REPAS
14 h 30 à 17 h 30	Samedi et dimanche	FORMATION
17 h 30 à 19 h 30	Samedi	TEMPS LIBRE

INSCRIPTION FORMATION A L'ENCADREMENT

Coupon réponse à renvoyer à Mylène PAINEAU accompagné du paiement à l'ordre de la F.F.M. avant le **25 janvier 2007** (attention sans paiement, aucune inscription ne sera prise en compte)

NOM…….
Prénom…….
DATE DE NAISSANCE…….
ADRESSE……
…….
Tél……. Mail……..
GROUPE…….
N° FEDERAL……(si le stagiaire n'est pas fédéré fournir une attestation de la responsabilité civile du groupe ou personnelle)

Prix du stage : 69 euros

Fait à……
Signature (du représentant légal pour les mineurs) :